on s'abonne :

ne wielrywe ses armeles en envoyant un mandet le sein ace le sessimesolo sur la poste,

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

BESERVES SONT PAITES

Les articles communiques doivent être remis au bureau

duction, avant midi. Les manuscrits déposés ne

A PARIS.

A L'AGENCE HAVAS

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis comwstre. - L'abonnement dolt être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

9 Novembre 1882.

Chronique générale.

C'est aujourd'hui la rentrée des Chambres. M. Duclerc lira aux députés la déclaration du gouvernement dont les termes n'étaient pas encore arrêlés au conseil tenu avant-hier soir au ministère des affaires étrangères. Les ministres se sont réunis de nouveau hier soir pour arrêter le texte qui sera soumis aujourd'hui en conseil à l'approbation du Président de la République. Ce document, paraît-il, sera assez étendu. le gouvernement voulant faire à la Chambre l'exposé très-net et très-complet de sa politique el de son programme, et entrer dans quelques détails sur les événements qui se sont produits depuis la séparation des Chambres see) nameroque des encivas son

L'ordre du jour ne porte que le tirage au sort des bureaux et le règlement de l'ordre

istration municipale the notre ville, nous

On croit, dit le National, qu'après la fixation de son ordre du jour, la Chambre s'ajourners à lundi et aupitire ao te . Meme

La Marseillaise, dans un article qui a cause quelque sensation au Palais-Bourbon, accuse M. Gambetta de conspirer avec le duc d'Aumele et le duc Decazes.

singmos sag. Incia jup sugasgano ab a'

desimagicales enteres care C. avitale On se préoccupe quelque peu, dans le monde parlementaire, des propos de dissolution qui ont cours depuis quelques jours. L'Union croit pouvoir affirmer que la nouvelle d'après laquelle M. Duclerc serait en possession d'un décret de dissolution est inexacte. Aucun décret de cette nature n'a ucore eté signé par M. Grévy

Protestation des résidents français en Egypte.

On télégraphie de Londres, 8 novembre: « Les choses se gâtent au Caire et à Alexandrie. Les Français revenus dans ces deux villes se déclarent hautement hostiles au joug de plus en plus tyrannique des Anglais. M. Brédif est l'objet de véritables ova-

tions; il y a une sourde animosité entre les fonctionnaires anglais et français de tous L'Egypte n'étant pas pays conquis, mais

simplement pays débarrassé d'une révolution, les Français réclament aide et protection du gouvernement de France; ils vont signer une pétition à M. Duclerc pour que leurs situations et leurs droits soient respectés. La colonie française se voyant lésée réclame la présence du marquis de Noailles au Caire, puisqu'il faut des ambassadeurs pour réorganiser l'Egypte.

» M. Brédif remettra sa protestation entre les mains de lord Dufferin.

On mande de Berlin à la Gazette de Colo-

.a e illianté de la barbo e menace da de-

« On commente beaucoup le démenti officieux donné à la nouvelle que les puissances avaient engagé des pourparlers avec la Suisse au sujet des anarchistes.

» Tous les cabinets se sont engagés, visà-vis de la France, à faire une enquête sur le mouvement anarchiste et à se concerter pour l'étouffer. Cette promesse a été faite au ministère des affaires étrangères par un certain nombre d'ambassadeurs, il y a quelques semaines, lors d'une réception offi-

» Mais le bruit qu'une pression avait été exercée sur la Suisse est faux. Celle-ci s'est empressée d'elle-même de faire une enquête sur son territoire, enquête par laquelle il a été démontré que les bruits sur le mouvement anarchiste en Suisse étaient exagéres. Ameliane tee moreaned assum some

Des conversations échangées entre un grand nombre de députés, il résulte que dans les départements on est fatigué de l'incertitude qui pèse sur nos affaires intérieures; que petits et grands, riches et pauvres, tous implorent un répit aux compétitions politiques, afin de pouvoir reprendre un travail dont tout le monde a besoin.

Comment concilier ces affirmations de nos députés avec les renseignements journellement transmis par les préfets, qui prétendent que le pays se désintéresse de plus en plus de la politique et que, à part quelques énergumènes, la majorité des citoyens se préoccupe peu de ce qui se passe?

Les républicains en sont venus à la période des aveux; témoin cette déclaration d'un de leurs organes, le Petit Journal :

« La guerre religiouse est viande crue; pour remplacer Dieu, le budget a été grevé de cent millions par an. »

LA CROIX.

On connaît la circulaire Duvaux; elle livre les crucifix des écoles au bon plaisir des préfets; elle ne les proscrit pas absolument, elle les tolère. Le bon plaisir du préfet, ce sera celui du député, ou plutôt celui de quelque meneur électoral dont le député a besoin. Un politicien de village, un ennemi du curé, décidera au cabaret qu'il faut en-lever le crucifix de l'école ; il s'adressera au député, qui en écrira au préfet, et le préfet ordonnera, conformément au vœu de la population, l'enlèvement du crucifix.

La chose se passera ainsi dans beaucoup de communes. Les croix vont peu à peu disparaître de tous les lieux publics. Ici la dynamite, là un arrêté préfectoral les fera sauter. C'est le moment pour les chrétiens d'arborer plus que jamais la croix. Mer l'éveque de Nancy, dans une éloquente lettre pastorale, invite les enfants et surtout les femmes et les jeunes filles chrétiennes, à porter

ostensiblement la croix sur leur poiltine comme la plus belle parure.

C'était l'usage autrefois dans les familles chrétiennes de se parer du signe de notre rédemption. La croix était le bijou commun. Femmes et jeunes filles de toute condition la portaient avec honneur, et il n'était si pauvre famille qui n'eût hérité des ancêtres une croix d'or ou d'argent. C'est bien le moment, suivant le conseil de Mer Turinaz, de remettre partout en honneur cette pieuse coutame der aïeux: « Aujourd'hui, dit l'Espérance de Nancy, qu'une guerre insensée est déclarée à Dieu, au Christ, on ne saurait trop engager les chrétiens de toutes conditions et de tout âge à témoigner à tous les yeux leur vénération pour le signe de notre rédemption. »

Ce conseil s'adresse à tous les chrétiens. L'excellent journal de Nancy émet un vœu qui concerne plus particulièrement les enfants des écoles. « Parteut où l'on enlèvera de l'école le crocifix, les parents, dit l'Espérance de Nancy, qui gémissent de cette impiété, ne pourraient-ils attacher au cou de tous leurs enfants fréquentant les classes un crucifix bien apparent, bien visible? Cette protestation, que nulle instruction ministérielle, académique ou préfectorale, ne saurait prohiber, aurait son éloquence et serait peut-être comprise des auteurs et fauteurs de la loi de malheur.

Un vœu qui répond si bien aux sentiments chrétiens des familles sera entendu. On abat la croix sur les places publiques. on arrache des murs les crucifix; que les chrétiens les relèvent et les portent avec honneur sur eux-mêmes. Nous attendrons la loi qui prohibera le port public de la (Univers.)

La question des emblèmes religieux placés dans les écoles, revenant à l'ordre du jour, on ne lira pas sans intérêt les vers suivants de Victor Hugo qui nous tombent sous les yeux. gonvernement russe.

Voici ce quatrain que composa le grand

43 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La Vengeance de Geneviève

WW CLAIRE de CHANDENEUS.

amo en a CHAPITRE XVII . De Arrabott of eldelge acolun (Suite.) sum - en lios esq em

M sada file h'op streil -

Un matin, l'ordre que l'on sait, l'ordre à jamais maudit : « Mettez-le feu l » tomba sur Paris terrifié. li s'agissait, pour les membres de la Commune, de placer un rempart de flammes entre eux et l'armée de Versailles.

Pour le citoyen Bourgeal, il s'agissait d'abord de mettre l'étincelle sur un toit condamné.

Ce fut d'une simplicité terrible.

L'ambulance inviolable, où flottait la croix de Genève, s'élevait entre l'hôtel clos d'un opulent fabricant de meubles de luxe, sorti de Paris dès le débat de l'insurrection, et une maison de rapport occupée par de petits bourgeois.

L'hôtel clos, propriété d'un « réactionnaire », let marqué dans la nuit d'une raie de pétrole sur le double battant ouvragé de sa porte cochère.

La maison de rapport comptait parmi ses localaires quelques malheureux qui se cachaisnt pour

ne pas servir la Commune. On la badigeonna d'un funèbre coup de pinceau.

Une tonne du terrible liquide fut échouée dans le ruisseau qui bordait le trottoir des trois immeu-

C'était le signal. Les affiliés de Bouvier firent le reste.

A l'aube, ils étaient en mesure d'agir.

Une voiture de produits chimiques réquisitionnés qui se dirigeait vers la mairie, versa, par ordre, à la hauteur de l'ambulance.

On releva les matériaux contre l'hôtel désert. Quelques bidons de pétrole roulèrent jusqu'à la

maison de rapport : on les y laissa. L'ambulance, occupée de ses malades, ne se douta même pas de l'encadrement menaçant qu'on

prenait la peine de lui faire. Mais un passant vint, - c'était Bouvier - qui jeta son cigare allumé dans le ruisseau où courait l'huile minérale.

Une flamme s'éleva, qui lécha le trottoir couvert de débris combustibles, lesquels se communiquerent de l'un à l'autre par l'étincelle fatale.

Arrivé proche les maisons, le feu trouva les aliments preparés. Les murs badigeonnes dans la nuit suintaient l'essence, et les matériaux de la voiture versée crépitaient furieusement.

Le cri : « au feu! » pour-la première fois dans Paris terrorisé, n'eut pas le pouvoir d'attirer ces

hommes de dévouement et de courage qui courent aux sinistres comme d'autres vont au plaisir!

Les pompiers avaient reçu l'ordre de ne pas

A droite et à gauche de l'ambulance, les maisons flambaient comme d'énormes paquets d'allumettes. Elle même, prise entre ce double courant, à peine éveillée, se sentit perdue.

Les voisins fuyaient avec des cris horribles, sans avoir le temps de rien prendre, pas même un vetement.

Une confusion indescriptible suivit, dans l'ambulance, la subite révélation du péril.

Un infirmier cria le premier :

- Monsieur Le Bastu, nous brûlons !... Sauve qui peut!

Le directeur effaré courait, çà et la ; sa femme sanglotait.

- Sauvons nos malades l s'écria le docteur Molins.

Mais comment les sauver?

Ceux des infortunes qui comprirent le danger, poussés par l'effroi, bondirent hors de leur lit et gagnèrent la cour sans aide.

D'autres essayèrent de se lever, et, n'en ayant pas la force, se répandirent en lamentations.

On en vit quelques-uns s'élancer, affolés, vers les fenêtres pour s'y précipiter. Ils reculerent : les flammes, poussées par un vent capricieux, balayaient déjà la façade d'où les vitres tombaient en éclats.

Les plus atteints gémissaient sur leur couche. Beaucoup appelaient Geneviève ou le docteur, ou Jacques, leurs trois providences.

Geneviève et le docteur se consultaient en quelques mots rapides. Une seule chance restait, puisque le boulevard vomissait le feu : c'était de gagner, par derrière, une rue étroite, où les malades trouveraient peut-être un abri.

Quels malades choisir?

Une douleur horrible poignait le cœur de Placial. Il les aimait tous, et tous ne pouvaient échapper à la mort prochaine, épouvantable !...

Il appela les infirmiers. Ils ne viarent pas, et, dans cette heure d'affolement, qui pouvait leur reprocher d'avoir cherché d'abord leur propre salut?

Jacques roulait déjà un soldat dans ses, draps pour l'emporter.

Geneviève courut à Léon Bourgeal qui, faible mais résolu, achevait de se vêtir.

- Voulez-vous vous appuyer sur moi? dit-ella; je vais vous conduire au denors. Vous boitez.

- Merci. Je peux marcher, fit-il avec un regard de gratitude. Fuyez le danger, je vous en supplie !

Le docteur, sans plus parler, prit un des côtés du colis vivant préparé par Jacques et le descendit avec lui dans les escaliers que la fumée envahissait

ÉTRANGER

ÉGYPTE. - L'Égypte est menacée en ce mement d'un danger plus grave que l'insurrection militaire d'Arabi; elle court risque d'être envahie par les populations de la haute Afrique.

Depuis les conquêtes d'Ibrahim, fils de Méhémet-Ali, l'empire des khédives s'étend bien au-delà des cataractes jusqu'aux grands

lacs où commence le Nil.

Durant ces dernières années les troupes du Soudan ont infligé plusieurs échecs aux troupes egyptiennes; mais, en somme, elles ne songeaient pas à descendre la vallée du

Nil pour envahir l'Egypte.

Aujourd'hui la désorganisation, produite par la révolution d'Arabi a excité les convoitises de ces tribus sauvages. De plus, un fanatique a paru qui s'est fait proclamer Mahdi, c'est-à-dire prophète, et qui promet aux sectateurs de l'Islam l'empire du monde. Il se sert, pour soulever ces peuplades, des propheties musulmanes qui annoncent une évolution religieuse dans le quatorzième siècle de l'Hégire.

Ce nouveau Prophète aurait en ce moment une armée considérable, avec laquelle il a ravage le Kordofan. Khartoum, qui est la clef du Haut-Nil, est menacé par cette invasion, et peut être enlevé par un coup de main, attendu qu'il est impossible d'envoyer des secours à cette distance.

On ne sait pas exactement ce qui se passe dans ces contrées lointaines; mais il est facile de prévoir que le Mahdi, qui dispose de forces considérables et qui n'a à vaincre que de faibles garnisons, peut, d'un jour à l'autre, descendre dons les provinces du Darfour et du Sennuar, et envahir l'Egypte.

Les Anglais, qui out fait leur expedition pour protégér le canal de Suez, auront alors à défendre l'Egypte contre un ennemi autrement formidable que les prétoriens d'Arabi qui leur ont à peine résisté.

Toutefois, pour rester dans la vérité, nous devons dire que nous n'avons à ce sujet que des renseignements fort vagues, toutes communications avec ces pays sauvages étant fort difficiles et fort rares. C'est le docteur Schweinfurth, explorateur de la Nubie, qui a fourni ces renseignements par uno lettre odressée aux journaux anglais.

ALLEMAGNE. - M. de Bismark a annoncé l'autre soir que la Russie et le cabinet britannique poursuivent une politique « qui amènera pas mai de coups de canon en Europe, en Asie et en Afrique d'ici à dix-

Le chancelier est convaincu qu'il y a une alliance secrète entre M. Gladstone et le gouvernement russe.

- D'après une dépêche privée, publiée par la Gazette de Francfort, on aurait décou-

- Nais fuyez donc! répéta Léon Bourgeal avec

angoisse, en voyant la jeune femme occupée de

Geneviève et un infirmier prirent un blesse, qui

jeta des cris affreux en sentant ses pauvres mem-

bres brisés ballottés par ses porteurs, et suivirent

Au fond de la cour, s'ouvrait une porte de déga-

Propriétaires et locataires du voisinage, qui

avaient une issue sur cette rue, y apportaient ce

En face, des maisons s'ouvraient, inquiètes du

fléau déchaîné si près d'elles, mais espérant encore

Sur leur seuil, le docteur déposa son malade.

- L'ambulance brûle, donnez asile à ses blesses !

- Où pourrions-nous les mettre?... D'ailleurs,

- Je ne peux pas leur donner le lit de mes en-

- Ne fut-ce qu'une heure, gardez ces malheu-

nous allons peut-être brûler aussi. Chacon pour

gement sur la petite rue Blot, que l'incendie res-

Léon, chancelant, marcha derrière eux.

qu'ils pouvaient déménager de plus précieux.

Sa voix s'éleva pleine d'autorité:

Il y cut des murmures.

Placial, imposant, superbe :

soi dans ce monde!

fants, peut-être!

la voie que leur montrait Placial.

bien autre chose que de ses dangers personnels.

de plus en plus.

pectait encore.

y échapper.

vert les traces de menées nihilistes dans les provinces baltiques.

Des perquisitions faites la nuit dans diftérentes maisons de Sesswegen et Lasdohn, en Livonie, ont amené l'arrestation de 46 personnes qui étaient en relations avec les nihilistes russes; ces individus étaient munis de faux passe-ports et avaient en leur possession des écrits révolutionnaires. La plupart sont des instituteurs, l'un d'eux est secrétaire de mairie et l'autre étudiant.

L'instruction a fourni des renseignements qui amèneront probablement l'arrestation du meurtrier du baron de Megendorff, riche propriétaire, qui a été récemment assassiné.

RUSSIE. - Le journal russe Novosti, parlant de la question d'Égypte, s'exprime de la manière soivante:

« D'après une dépêche de Londres, l'Allemagne a protesté contre l'établissement en Égypte d'un contrôle financier spécialement anglais; elle demande que le contrôle ait un caractère européen. Cette démarche de l'Allemagne a une très-grande portée.

» L'Autriche suit l'exemple de l'Allemagne, et les autres puissances n'appuient pas non plus les prétentions de l'Angleterre. Cette puissance se trouvera donc isolée, si elle se montre immoderée dans ses désirs.

» La question d'Egypte entre sinsi dans une nouvelle phase. Ce revirement est trèsrassurant et constitue une garantie de la paix européenne. Tant que l'accord règnera entre les puissances continentales, tout danger de collision sera écarté.

» L'Angleterre a le droit de profiter de son expedition d'Egypte; mais il ne faut pas que le profit qu'elle en tirera soit nuisible aux intérêts de l'Europe en général, et amène, dès à présent, la solution de questions qui ne sont pas encore assez mûres pour être résolues d'une manière définitive.»

BULLETIN FINANCIER.

r remplacer Dieu, la budgel a été grava

Paris, 8 novembre. La hausse a provoqué des réalisations assez importantes. Nous avions estimé en effet qu'elle ne pouvait avoir de durée; n'étant basée sur aucun fait sérieux, elle n'avait lien que de banquier à banquier, le public restant très-indifférent.

Nos rentes sont hésitantes: 3 0/0, 80.90, 80 80 et 80.90; amortissable, 81.35 et 81.25; 5 0/0.

114.95, 114.87 et 115.

Les fonds étrangers sont très délaissés. En ce moment, la Banque Ottomane sollicite l'épargne en faveur d'un nouvel emprunt Turc. Nous regrettons de voir, à côté de celle société étrangère, quelques-uns de nos établissements de crédit, tels que le Comptoir d'Escompte, désormais comptoir International, et le Crédit Lyonnais. Le concours matériel et moral apporté à un emprunt Turc est un fait grave. L'épargne saura combattre les tendances sâcheuses qu'ont désormais les banques à ne rechercher et ne s'attacher qu'aux emprunts étrangers ainsi qu'aux entreprises lointaines. On sait d'ailleurs fort bien ce que valent les engagements du gouvernement Turc ; l'épargne et les capitalistes se souviendront que ce pays ruiné, écrasé et virtuellement en faillite ne pourra jamais leur offrir, quoi qu'en disent les prospectus distribués de tous côtés, des gages sérieux.

L'action du Crédit Foncier qui avait déjà fran-

reux! s'écria-!-il; au nom de l'humanité, je vous adjure de les recueillir!

Sans plus rien écouter, il fit signe à Genevière de l'imiter et s'élança de nouveau vers l'ambulance. Léon, pétrifié de surprise en les voyant retourner au feu, s'adossa contre un mur, les orcilles

bourdonnantes. Trois fois, les quatre courageux sauscteurs renouvelèrent ce tour de force, apportant au seuil des malades, et relournant en chercher encore.

Dans la rue, cet héroïsme portait des fruits. On ne repoussait plus les infortunés roulés dans leur couverture, et les maisons inhospitalières s'ouvraient enfin devant leurs souffrances; plus loin, on essayait de leur donner quelques secours.

L'incendie gagnait du terrain dans l'hôtel Le Basiu; à la quatrième tentative de Jacques et du docteur, la fumée faillit les aveugler.

Geneviève se sentit menacée d'esphyxie.

L'infirmier qui les aidait, las, les cheveux roussis, refusa son service et disparut. Un interne avait réussi à emmener M. et Mme Le

Bastu.

Le capitaine Hubert les suivit péniblement.

- Pensez à vous, Geneviève, dit Placial découragé.

- Songez-vous à vous-même, Placial ! répondit-elle.

Tant que je pourrai faire quelque bien iei...

Les titres de la Foncière de France et d'Algérie et des Magasins Généraux de France et d'Algérie ont d'importantes demandes qui provoquent un relèvement sérieux des cours.

Quelques affaires sur le Crédit Provincial et la Banque Centrale de Crédit, voilà les seuls titres que les capitalistes doivent mettre en portefeuille. Sucz, 2.590 à 2,585. Panama, 492.50. - Lyon, 1,610; Orleans, 1,265.

Chronique militaire.

CONVOCATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE DE CAVALERIE.

Le ministre de la guerre a décidé que les officiers de réserve de cavalerie na serent plus astreints qu'à une période d'exercices de vingt-huit jours tous les deux ans, et qu'ils seront convoqués par moitié, chaque année, dans tous les corps d'armée, au moment de l'appet des réservistes d'infanterie. Les officiers nouvellement promus seront convoqués pour la première fois, l'année qui suivra celle de leur nomination; ils le seront ensuite de deux ans en deux ans jusqu'à l'époque de leur passage dans l'armée terri-

A leur arrivée au corps pour y accomplir une période d'instruction, les officiers de réserve seront effectés aux emplois de leur grade vacants dans les escadrons actifs et au dépôt. Ces vacances remplies, les officiers en excédant seront répartis dans les escadrons actifs.

Les officiers de réserve du 19º corps d'armée domiciliés en France seront convoqués dans les mêmes conditions par les soins du commandement local, qui les affectera à des corps de la région. Des dispositions analogues devront être prises par le général commandant le 19° corps pour les officiers de réserve domiciliés en Algérie. Cet officier règlera leur convocation selon l'époque des appels dans la colonie.

DU PORT DE LA BARBE DANS L'ARMER IL TERRITORIALE.

M. Bradif remedire se protestation e

La « liberté de la barbe » menace de devenir un cliché que les journaux militaires, sans compter les autres, inséreront périodiquement à chaque appel d'une classe active, de la réserve et de l'armée territoriale. Il serait pourtant bien facile an ministre de mettre on terme à cette scie. Les partisans du rasoir, ou, pour parler plus franc, de la routine, n'ont pas osé toucher aux barbes des territoriaux. Ils ont craint avec reison que celle tracasserie, plus vexatoire qu'elle n'en a l'air, n'amenat une réaction contre l'institution nécessaire de l'armée de seconde ligne, ou tout an moins un grand refroidissement dans le zèle des pères de famille convoqués. Il en résulte, et cela a été dit cent fois, que sous prétexte d'uniformité, on voit, comme à présent, sortir des mêmes casernes des mentons rasés et des visages barbus, aussi réglementaires les uns que les autres.

Une nouvelle classe và être appelée dans quelques jours; l'occasion est excellente l pour supprimer le rasage obligatoire, et in-

- Il n'y a plus personne à sauver. Voyez. - Où sont passés les derniers malheureur?...

Allons aux salles du bas lempi aidirest un annol ao

Geneviève ne put répondre. Elle trébucha L'eir manquail à ses poumous.

Ceux qu'elle vennit de tirer d'une position désespérée s'élaient traînés, mourants, hors des salles ; l'asphyxic en avait arrête un dans l'escalier; un autre était mort de peur et de faiblesse en touchant la cour. Un troisième agonisait dans un coin.

On n'entendait plus de plaintes: La flamme crépitante , envahissante , victoriouse , demeurait maîtresse du terrain.

Placial envoloppa Geneviève de son bras et l'entraîna presque à l'avengle hors de la fournaise. Les marches s'essondraient sous ses pas, son pied heurta des cadavres, tandis qu'il s'efforçait de soustraire son cher fardeau à la chute des débris.

Il atteignit la porte de la cour ; un air respirable frappant Geneviève au visage la ranima tout ausin those me afficers, gray to the leaguitett poor

- Où est Léon ? balbutia-t-elle.

- Où est Jacques ? répondit Placial en inspectant rapidement la rue Blot. Blot. Blot adapte Avir

On ne les voyait ni l'an ni l'autre dans la foule pressée, le sinciplica sei la secretari describica

(A suivre.). CLAIRE DE CHANDRNEUX. troduire en même temps « la liberté de la barbe » dans le règlement qui va paraltre Progres william

Les engages volontaires d'un an ignorent généralement qu'ils ont la faculté d'entrer au régiment de sapeurs-pompiers de paris à quelque moment que ce soit de l'année. Le régiment peut recevoir quarante jeunes gens par an, à la condition qu'ils n'appartiennant pas au département de la Seine ou de Seine.

C'est parmi les volontaires d'un an que le régiment recrute ses comptables, ses dessinateurs, ses ouvriers en fer et en bois, se mécaniciens et ses chausseurs. Avis aux info

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Le Conseil municipal vient de disposet encore des deniers des contribuables pour une création dont le besoin ne se faisait

Il a voté l'organisation d'un bateillen scolaire qui sera équipé sur le pied de ceux des écoles de Paris.

Bien des fournisseurs de la ville et en particulier ceux du Bureau de bienfeisance tragveraient bien plus utile qu'ils fussent regles avec plus de ponetualité; beaucoup se plagnent que des trimestres entiers restent en arrière alla cote archeinim pa ring-

Les travaux du pont du chemin de fer, qui ont été interrompus et repris, sont menacés par les eaux d'être suspendus de nou-

La maison Cail pousse avec activité la construction du tablier métallique. Contrairement à la croyance de beaucoup de nos concitoyens, in passerolle pour les piètons, réclamée par tous et qui devait rendre de si grands services, est supprimée. C'est l'Administration municipale de notre ville, nous dit-on, qui s'y est montrée la plus opposée et qui a fait pencher la balance pour la suppression.

La même faute a été commise lors de la construction da pont du chemin de fer à Chalonnes; aujourd'hui, le pays la regrette vivement, et on critique les administrateurs de campagne qui n'ont pas compris que plus il y a de voies de communication d'une rive à l'autre, plus il y a d'avantage, de transactions, etc.

Il en sera de même chez nous, si une satisfaction légitime n'est pas accordée à la population. D'après certains renseignements qui nous sont parvenus, l'Administration, pourrait encore obtenir cette passerelle.

Espérous que cette première information lui permettra de s'en occuper activement. Chacun lui en saura gre. 1071104 11970 d'après laquelle M. Duclera sernit en

seession d'un décret de dissolution es La police de Sumur est occupée en & moment à rechercher les enfants au luci de 43 ans qui sont placés, soit en services dans des maisons particulières, soit en apprentissage, et qui gagnent ainsi quelque argent.

La semaine dernière, un agent s'est présenté chez une paurre veuve dont le file ainé est placé dans une maison de commerce.

- Madame, lui dit l'agent pourquei n'envoyez-vous pas votre fils à l'école?

- Parce qu'il est chez M. X., qui le loge et le nourrit, et avec ma journée je ne puis même pas suffire à mes trois autres enfants.

- Allez vous en expliquer à la Mairie, - Pas nécessaire, voità la raison. Dites à M. le Maire que s'il veut me compenser les gages et la nourriture de mon enfant, je l'enverrai volontiers à l'école.

— Ce n'est pas mon affaire. Allez-y vousmeme. Meda b harright

- Alors que venez vous faire chez mol; si ce n'est pas pour m'entendre? Il est bien certain que beaucoup de mé-

nages pauvres no pourraient se passer du menu salaire que gagnent leurs enfants et qu'une compensation soit de l'Etat, soil de la commune, leur est indispensable.

RCOLE DR CAVALERIE DE SAUMUR. Par décision ministérielle du 27 octobre. M. Chabert, médecin principal de 3º classe à l'hopital militaire de Bastia (Corso), passo

mes l lime. d'Ang qui a Griole d'un le sin

à]'É

mur

10 m

Bord

qu'u Bau

1'8 F

11

pour

pour

élé re

1089

J,e

malgr sure, a du * dans n'y au Api que T

l'Oues

pas t

place fenir du ble en Ch Dang

M. F

Maur

Tex façon heure disco matin B'est les se Yent B rature

Peleri reuser trire : chiff

> Déces de la Main cluse, de-D Loire

Da

OITCUI de 50 Ларо men

est in Procl rejoir

108 (

l'École d'application de cavalerie de Sau-

Nous avons annoncé hier le succès de maison Angelo Bolognesi et Carichou à gordesux. Nous constatons avec plaisir qu'un autre industriel de notre ville, M. gaudouin, charcutier, rue de la Tonnelle, p's pas été moins heureux.

l'iui a été décerné une médaille de bronze pour ses terrines de pâtés de foies gras et pour ses terrines de pâtés de gibier qui ont géreconnus supérieurs.

Les pâtés de gibier de notre ville ont une répulation qui fait une concurrence rédougable aux produits similaires, seuls en vogue jusqu'à ce jour.

L'ACCIDENT DU THEATRE DE SAUMUR.

Le Courrier d'Angers rapporte en ces termes le déplorable accident dont a été victime lundi soir, à Saumur, l'un des plus sympathiques artistes du Grand - Théâtre d'Angers:

M. Constance, l'excellent second tenor qui a eu tant de succès dans le rôle de friolet, a eu le pied complètement traversé d'un coup d'épée au moment du finale dans le simulacre de combat.

M. Constance, pour ne pas interrompre la représentation, a eu le courage, malgré la douleur que lui causait sa blessure, de chanter le troisième acte, mais il a du restér assis.

» Hier matin, le blessé qui était rentré dans la nuit à Angers, avait un peu de fièvre. Cependant le médecin espère qu'il n'y aura pas de complication. »

Après avoir reproduit les renseignements que nous avons donnés mardi, l'Union de l'Ouest ajoute:

ier,

ou-

400,

tra-

an-

nts

60

ine

g.

A La blessure de M. Constance n'est pas très-grave, mais il a dû se faire remplacer hier, dans le Voyage en Chine; M. Danglade, jeune premier rôle, a bien voulu tenir son rôle. Aujourd'hui, les nouvelles du blessé sont aussi satisfaisantes que possible. La fièvre a cédé. M. Constance en sera quitte pour plusieurs jours de repos.

Ce soir jeudi on joue de nonveau le Voyage en Chine, et l'affiche mentionne que « M. Danglade, en attendant le rétablissement de M. Félix Constance, remplira le rôle de Maurice Fréval. »

Température. — La pluie persiste d'une façon désespérante. Pendant plus de trente heures elle est tombée pour sinsi dire sans discontinuer et souvent avec abondance; ce matin seulement, vers cinq heures, le temps s'est éclairei. La culture est très-inquiète, les semailles ne sont pas faites à moitié.

Le baromètre est descendu à 747. Le vent souffle très-fort de l'ouest et la température s'est refroidie.

r amateurs de p<u>écha</u>

Pilerinage au tombeau de saint Martin à Tours, le jeudi 46 novembre.

Avis. — Il importe que les personnes désireuses de faire ce pèlérinage se fassent instrire sans retard, afin que MM. les organisaleurs sachent au moins dimanche soir le chiffre approximatif des pèlerins.

Dans le mouvement préfectoral rendu nécessaire par la vacance de la préfecture de la Somme, M. Assiot, ancien préfet de Maine-et-Loire, aujourd'hui préfet de Vau-cluse, serait appelé à la préfecture du Puy-de-Dôme.

M. Allain-Targé fils, préfet de la Haute-Loire, serait nommé préfet de la Vienne.

La Banque de France vient de mettre en disculation une grande quantité de billets de 50 francs.

Le prince Victor, fils du prince Jérôme-Rapoléon, a signé avant-hier son engagement comme volontaire d'un au Le prince est incorporé dans le 32° régiment d'artillèrie, en garnison à Orléans. C'est samedi prochain que le jeune engagé volontaire doit réjoindre son corps.

L'INSTRUCTION MORALE ET CIVIQUE.

On lit dans le Journal de Maine-el-Loire:

Nous sommes avertis que, dans l'un de que cantons de Maine-et-Loire, M. l'inspec-

teur primaire a réuni récemment tous les instituteurs et institutrices, à l'effet de leur donner ses instructions particulières au sujet de l'application de la nouvelle loi sur l'enseignement primaire.

Nota bene: Les institutrices de ce canton étant toutes on à peu près toutes congréganistes, M. l'inspecteur a été, dans son langage, « tout lait tout miel », comme on dit. A l'entendre, rien ne serait de nature, dans l'application de la loi, à effaroucher la religion des « bonnes sœurs ». Elles n'ont point à s'inquiéter de cé que la loi nouvelle peut exiger d'elles et des enfants confiés à leurs excellents soins. Le gouvernement a confiance et la République étonnera les populations par la douceur, par la modération et par l'impartialité qui présideront à l'application de la loi du 28 mars.

Sur ces bonnes paroles, M. l'inspecteur donne congé à ses « bonnes sœurs » institutrices, et reste seul avec les instituteurs.

Ici, nouvel entretien, autre antienne! On parle un peu plus librement de la grande question de l'Instruction morale et civique. — On dit alors, nous est-il affirmé, un tas de choses curieuses et intéressantes, — par exemple, que M. Paul Bert avait très-bien trailé, dans son manuel, la question de l'instruction civique, mais très-mal celle de l'instruction morale!!! — Diable! Diable! Voilà qui va loin: civique, pas morale. — Mais n'insistons pas sur les détails. La conclusion de l'entretien confidentiel, la voici:

« Les instituteurs devront se procurer et » remettre entre les mains de leurs enfants un » petit manuel d'instruction civique et morale.»

Un des auditeurs ayant fait observer qu'une circulaire ministérielle disait que les instituteurs étaient libres de faire eux mêmes ce cours sous leur propre responsabilité, et en consultant seulement les leçons improvisées d'un manuel laissé à leur choix:

— Non pas, a déclaré M. l'inspecteur primaire: — il faut que vous mettiez entre les mains des enfants un manuel d'instruction morale et civique, mais vous êtes libre de choisir le manuel.

Séance tenante, il fut présenté à M. l'inspecteur un de ces nouveaux manuels: — Pas celui-là, répondit-il, il n'est pas accepté.

Et, en sin de compte, M. l'inspecteur primaire a laissé le choix (?) entre le Manuel de M. Paul Bert, — (qui traite bien la question civique et ne traite pas bien la question morale) — et le Manuel de M. Pierre Laloi.

Voilà ce que le nouveau régime entenddire lorsqu'il parle de son libéralisme, et de l'impartialité et de la modération avec lesquelles il est résolu à appliquer la loi nouvelle.

Allez, messieurs l — mais, croyez-nous ou ne nous croyez pas, ce n'est pas la paix que vous faites ainsi, c'est la guerre, et la guerre à nos croyances et à nos consciences, ce qui est la plus odieuse et la plus longue de toutes les guerres, sans compter que vous vous attaquez à l'esprit et à l'âme des enfants, ce qui vous portera malheur.

— Vous savez, les enfants sont terribles et ils seront, — au train que vous prenez des enfants terribles pour la 3° République.»

HIG ENDS REVOCATION D'UN MATRE MIRE IN

Le préfet de la Loire-Inférieure a cru devoir suspendre pour deux mois de ses tonctions M. Polo, maire de la commune de Gorges.

Le considérant porte que M. Polo à prononcé, au cours d'une délibération et au moment de l'élection des délégués du Conseil municipal au sein de la commission scolaire, un discours des plus violents contre la loi du 28 mars 1882 qu'il a mission d'appliquer et de faire respecter.

Aussitôt M. Polo a adressé de Paris à M. le préfet la lettre suivante :

* Paris, le 30 octobre 1882.

» Monsieur le préfet,

» Je reçois communication de votre arrêté du 28, me suspendant, pour deux mois, de mes fonctions de maire de Gorges, à raison d'un discours que j'ai pronoucé le 29 mai 4882, dans le Conseil municipal, au sujet de la loi sur l'instruction primaire.

» Je viens répondre quelques mots aux reproches que vous m'adressez et sur lesquels vous appuyez cette mesure de rigueur.

» 1° Je maintiens que mon discours, ou plutôt ma déclaration, n'est point une œuvre de violence : je me suis borné à caractériser la loi exactement telle qu'elle est, en m'abstenant de toute exagération de langage. » 2° Si j'ai élevé la voix au sein de notre assemblée municipale, je l'ai fait par devoir de conscience et pour exposer clairement à mes collègues à quelles conditions et sur quelles raisons je me prêtais à l'exécution de la loi. C'était là un incident de discussion intérieure, étranger à la désignation légale des membres de la Commission scolaire, et je n'avais point à vous le transmettre; ma protestation, d'ailleurs, ne voulait pas être un défi.

» Mais je n'ai rien dissimulé; mes paroles ont été intégralement reproduites au registre des délibérations, avec le compte rendu des diverses affaires traitées dans la séance du 29 mai; et elles ont été ainsi mises à la disposition du public, désireux de connaître les discussions du Conseil.

» Après ces rectifications, je crois user de mon droit en intervertissant les rôles et en vous demandant si c'est bien à vous qu'il appartient de me frapper pour un pareil motif.

» En novembre 1880, vous étiez préfet de la Dordogne; et dans votre département vous avez présidé à l'exécution des décrets du 29 mars, vous avez commandé ces scènes de dévastation sauvage et ces attentats contre les personnes qui rappelaient les jours les plus lamentables de notre histoire, et qui excitaient partout l'indignation et la douleur. D'abord, à Périgueux, dans le couvent des PP. Capucins, puis, quelques jours après, dans la maison des Prémontrés de Saint-Jean-de-Côle, vos agents, sans mandat judiciaire, sans l'ombre d'un prétexte légal, ont crocheté et brisé les portes, envahi les propriétés privées, jeté brutalement hors de leur domicile des citoyens inoffensifs, dignes de toutes les sympathies et de tous

» El c'est le fonctionnaire qui a fait ainsi servir le poids de la puissance publique à opprimer l'innocence et le droit, celui à qui l'ombre la plus épaisse ne devrait pas suffire pour cacher de tels exploits, celui que les tribunaux attendent pour lui demander un compte sévère quand la justice cessera d'avoir les mains liées, c'est lui qui a osé s'en prendre injustement à l'élu de ses concitoyens, au magistrat dont le seul crime a été de protéger l'enfance contre ceux qui, avec Dieu, voudraient arracher de son âme tout sentiment du devoir, toute noble et généreuse pensée, toute consolation et toute espérance l

» Poisque c'est là ma faute, je m'en honore; mais je vous plains de vous être prêté à la châtier.

» Recevez, Monsieur le préfet, les salutations qui vous sont dues hiérarchiquement. » Jules Polo,

» Maire suspendu de Gorges. »

M. le préset, vexé de cette verte leçon, a provoqué un décret d'après lequel M. Polo

cet révoqué de ses tonctions.

Cela devait être, l'indépendance du caractère et la noblesse des sentiments sont des

crimes que la R. F. ne leisse pas impunis. Le gouvernement fait fi, dans la circonstance, du suffrage universel.

NANTES.

On a essayé samedi, pour la première fois, au Grand-Théâtre de Nantes, les représentations à moitié prix imposées cette année par le cahier des charges; nous n'avons jamais compris cette innovation, dit l'Espérance du Peuple, et le triste résultat de ce premier essai semble nous donner raison, car la salle était fort peu garnie; nous persistons à croire que deux ou trois représentations gratuites eussent été beaucoup plus populaires et n'auraient pas fait perdre plus d'argent à M. Lafon.

On annonce comme prochaine l'exécution à Nantes de la Conjuration des Fleurs, une cantale inédite d'un Nantais, M. A. Bourgault-Ducoudray. Cette œuvre, dédiée par lui à la Société d'Horticulture, dont son père a été longtemps président, nécessite un chœur nombreux de voix de femmes avec soli et orchestre. La Société d'Horticulture a pris l'initiative de cette solennité et fait, en ce moment, les plus grands efforts pour réunir le personnel choral indispensable.

Tout dernièrement ont eu lieu à Paris les concours pour l'admission aux classes de chant du Conservatoire. Le jury (cela fait positivement trémir) a entendu 224 aspirants, 140 hommes et 144 femmes, et a admis seulement 19 hommes et 24 femmes.

parmi lesquelles se trouve une négresse douée d'une voix superbe. A part l'Africaine, nous ne voyons pas ce que cette négresse pourra bien jouer au théâtre, à moins cependant de se peindre en blanche, puisque nos chanteuses se peignent bien en noir pour chanter le rôle de Selika.

Parmi ces 224 néo-chanteurs et chanteuses, il y avait des élèves des Conservatoires de Marseille, de Toulouse, de Dijon, de Lille, etc., mais pas un seul du Conservatoire de Nantes, qui pourtant s'intitule pompeusement Succursale du Conservatoire de Paris.

(Espérance du Peuple.)

Faits divers.

On vient d'amener à l'hospice de Dinan (Côtes-du-Nord) une jeune fille de vingt-deux ans, de la commune de Pleudihen, qui, depuis treize semaines, était endormie. On lui ingurgitait du bouillon pour soutenir ses forces. Le médecin en chef de l'hôpital est parvenu à la réveiller à l'aide d'un courant électrique.

Cette fille, gardeuse de vaches, ne paraît point avoir souffert de cet état cataleptique. Elle ne se rappelle que très-vaguement ce qui s'est passé. Les médecins croient qu'elle ne tardera pas à retomber dans son étrange sommeil.

On télégraphie d'Halifax, 7 novembre :

« L'asile des pauvres a été détroit par un incendie.

» Trente et un malades ont péri. Ces 34 victimes se trouvaient à l'étage le plus élevé de la maison. L'incendie a éclaté au rez-de-chaussée et a gagné les étages supérieurs par la cage de l'ascenseur. Il a été ainsi impossible de sauver ces pauvres gens, car aucune échelle n'était assez longue pour atteindre à l'étage où ils se trouvaient. »

L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIOU — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, SOfrancs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. Pilon, A. Le Vasseur, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

Depuis quelle époque le fer est-il employé en médecine? - L'emploi du fer en médecine remonte à l'année 559, c'est en cette année qu'il fut administré pour la première fois à l'état métallique par le savant Alexandre de Trafles. Plus de mille ans se sont écoulés depuis et tous les médecins ont continué à administrer le précieux métal. Ils l'ont longtemps donné sous forme de limaille ou de poudre grossière. Plus tard, ils l'ont associé à diverses autres substances, ils en ont fait des sirops, des pilules, des dragées, des pastilles. Jamais ils n'ont obtenu des résultats comparables à ceux que leur vaut le Fer BRAVAIS (gouttes concentrées). Sans action irritante sur l'estomac, complètement assimilable, ne noircissant jamais les dents, le PER BRAVAIS à encore une qualité fort appréciable, c'est le moins cher des medicaments propres à combattre l'appauvrissement du sang et l'anémie.

SANTÉ SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ

REVALESCIÈRE

qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastralgies, constipations, philisie, toux, asthme, tievres,
acidités, flatus, vomissements, insomnies, diarrhées, anémie, chlorose; les désordres des nerfs,
foie, haleine, vessie et sang; elle économise 50
fois son prix en médecine.—DU BARRY et Cio,
Limited, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez
les Pharmaciens et Épiciers. (346)

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, des hópitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an , terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hópital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie Gablin. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Valeurs an comptant.	Dernier cours.	Clôture préc ^{to}	en a a	Valeurs au comptant	Dernier cours.	Clotur* précte	Ho	Valeurs au comptaut.	Dernier cours.	Clôtur ^e précte	in
3 °/° amortissable. 4 1/2 °/° Dbligations du Trésor. Obligations du Trésor nouvelles Bons, de liq. départementaux. Banque de France. Comptoir d'escompte. Grédit Foncier, act. 200 fr. Crédit de France. Crédit de France. Crédit de France. Crédit de France. Midi	114 85 500 9 505 521 50 5300 9 1000 9 1375 130 9 460 1730 9 1603 75	81 30 109 75 114 95 497 50 503 5 1065 1180 135 1452 50 125		Nord Orléans Ouest Compagnie parlsienne du Gaz. Canal de Sucz C gén, Transatlantique OBLIGATIONS. Ville de Paris, oblig, 1855-1860 1865, 4 */ 1869, 3 */ 1871, 8 */ 1875, 4 */ 1876, 4 */	1265 702 50 1542 50 2575 444	1940	HATTA	OBLIGATIONS Dép. de la Scinc, emprunt 1857 Bons de liquid. Ville de Parls. Obligations communales 1879. Obligat. foncières 1879 2 %. Est. Midi Nord Orléans Ouest. Parls-Lyon-Méditerranée. Parls-Bourbonnais Canal de Suex.	\$16	935 + 516 + 441 - 459 50	

GARE DE SAUMUR.

Committee of

801

A STATUTE OF

HOPE .

oni

Dé.

Lor

du un

premi

VOUS #

de not

précis

elle e

tóméri

troub

contin

la pra

deurs

positi

tions

avant

depuis

l'Angle

litique

quino

sponta

étudio

Dès qu

uno

vous .

qu'il s

sieurs

rieure

tère qu

intérie

sera fé

de ma

lerme

Uno

parmir e

avec de

de paro

Les b

de leure

die of 1

gignes 4

Et-ch

gémissa

de cette

tel spec

l,potten

Unit

Ces

Les

La

Nos

Nou

CHEMIN DE FER D'ORLEANS. DEPARTS DE SAUMUR VERS ARGERE heures 8 minutes du matin, express-poste, matin, o'arrête à la Posses matin, o'mnibus-mixte. DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS! 8 houres 20 milnutes du matin; direct-mikie, soir, omnibus-mi Le train partant d'Angers à 5 houres à du lois artire

Étude de M. BRAC, notaire à Saumur, successeur de M. LE BLAYB.

VENDEE Par adjudication,

Le dimanche 26 novembre 1883, à I h. après midi,

En l'étude de Me Brac, notaire, place de la Bilange, 27,

MAISON DE CAMPAGNE

Au Petit-Puy, commune de Saumur, Comprenant 5 pièces, dont 3 à cheminée, buanderie, cave dans le roc. Jardins superposes. Contenance totale: 5 ares.

Vue magnifique sur la Vallée. Mise à prix: 4,000 fr.

Une scule enchère adjugera. Cette maison dépend de la succession de Mme Trubert.

S'adresser, pour visiter, dans la maison même.

Étude de Me PLAÇAIS, notaire à Angers.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION.

Le jeudi 16 novembre 1882, à 2 heures de l'après-midi,

En l'étude de Me Plaçais, notaire à Angers, rue des Cordeliers, nº 15,

Sur la mise à prix de 350,000 à 295,000 fr.,

BELLE TERRE EN ANJOU

NOMMER LA

TERRE DE PRINCÉ

D'une contenance de 187 hectares 10 ares 04 centiares, située commune de Champigné, et par extension communes de Querrue et Sceaux (Maineet-Loire). Communication avec Angers très-facile, à 14 kilomètres de la gare de Châteauneuf-sur-Sarthe. Belle chasse. Revenu: 12,000 fr.

S'adresser, pour tous renseigne-ments, audit Me PLAÇAIS. (566)

Études de Me HILAIRE, notaire à Longué, successeur de M. Gurbin, et de M. CORDELET, avoué au Mans, rue des Quatre-Roues, 48.

VENDRE

PAR ADJUDICATION Aux enchères publiques.

Le dimanche 12 novembre 1882, à une heure du soir ,

En l'étude dudit Me HILAIBB.

UNICERNE

Nommée FERTREUX

Comprenant des bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, issues, terres labourables, prés, pâtures, bois taillis et sapinières; le tout situé en la commune de Jumelles, d'une contenance de soixante-six hectares trente-huit ares treize centiares.

Sur la mise à prix de 90,000 fr.

S'adresser, pour les renseigne-ments, auxdits Mes HILAIRE et Con-DELET.

A AFFERMER

DR SUITE.

LA FERME DE L'ÉTANG

Commune de Gennes.

S'adresser à M. Louis BLANCHARD,

A VENDRE Un JARDIN bien affruité

Situé rue de la Gueule du-Loup, Avec pavillon comprenant chambre à feu, grenier; cave en roc; pompe, S'adresser à M. Allony, rue du

ALOUER

PRESENTEMENT

Puits-Neuf, Saumur.

PORTION DE MAISON Sise à 300 mètres de la gare de

Chacé-Varrains, Avec servitudes, belles caves et jardin.

S'adresser à M. Alexandre CARBET, propriétaire à Varrains.

V HE IN HD HE HE OU A ARRENTER

UNE MAISON Avec Jardins,

Située à Saumur, rue Notre-Dame,

S'adresser à M. BARILLET, même rue.

MAGASIN DE TISSUS

Dans une des rues les plus commercantes de Baugé.

Bound clientèle.

A CEDER DE SUITE

Facilités pour le paiement.

S'adresser: M. Couparuse, avoue à Bauge : M. Bounjuge, arbitre à An-(594)

TRES-BON MAGASIN

A CÉDER

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

BON ET FORT CAMION

S'adresser au bureau du journal.

AVENDRE um bom chevar

Agé de six ans, très-doux, parfaitement dresse, s'attelant et se montant.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN EXCELLENT CHIEN COUCHANT

S'adresser au bureau du journal.

VINS DE TABLE

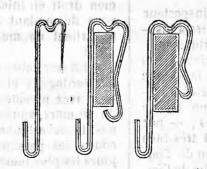
Crû supérieur du Midi.

Muscat Frontignan, Alicante, etc. Spécialité pour hôtels et clientèle hourgeoise. VIALAS, Emilien, pro-priétaire à Cazouls-les-Béziers (Hérault), demande des Représentants.

UNE DAME, conneissant la comp-tabilité et le commerce, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

ON. DESIRE trouver un homme pour cultiver à moitié un vaste jardin. S'adresser au bureau du journal.

PLUS D'ARDOISES ENLEVRES PAR LE VENT



AVEC LES AGRAFES A PRESSION ET CRAMPON

Formant hameçon Système breveté s. c. p. c. pour la France et l'Étranger.

Seul fabricant

A SAUMUR (MAINE-ET-LOIRE)

Cette Agrafe, par sa solidité et safacilité de pose, lui a valu, à l'Exposition de Nantes, le prix unique sur 4 systèmes exposés.

Le système d'agrafe Menien est médaillé dans toutes les Expositions. M. MENIER fabrique ses agrafes et ses crochets pointes en cuivre, fil galvanisé et feuillard.

Réglisse Sanguinède GUERIT

les Rhumes, Gastrites, Grampes, Raiblesses d'Estomac et facilite la Digestion. 0f75 dans toutes Pharmacies

> IL FAUT LIRE DANS LE

JOURNAL DU DIMANCHR

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ Qui paraît toutes les Semaines

LE COMBAT DE LA VIE Par HENEI RIVIÈRE.

SULVI DE

LES AVENTURES de SATURNIN FICHET Par Frederic SOULIE.

10° LE NUMERO DE 16 PAGES IN-4° ABONNEMENTS:

Paris: 1 an, 6 fr.; 6 mois, 3 fr. DEPARTEMENTS: 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 8 fr. 50.

NOTA. - La collection se compose actuellement de 48 volumes contenant les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, à PARIS.

L'HYGIÈNE PRATIQUE

Journal hebdomadaire, rédigé par les sommites scientifiques dans le but de vulgariser l'hygiène et rendre ainsison application facile dans la maison, la famille, l'éole, l'atelier, les champs, l'armée, etc.

L'Hygiène pratique est le journal le plus intéressant, le plus instructif et le meilleur marche de toute la Presse scientifique de France.

PRIX DE L'ABONNEMENT : 3 fr. PAR AN.

Adresser mandat on timbres-poste à M. Marc de Ressiény, administra-teur délégué de l'Hygiène pratique, 14, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.

AVIS

Propriétaire des MAGASINS de la PAIX

Situés rue d'Orléans, à Saumur,

Informe sa nombreuse clientèle, que le faux bruit qui a été répanda qu'il quittait les affaires est dénué de tout fondement.

Il profite de cette occasion pour rappeter à sa clientèle qu'elle trouvera comme par le passé, dans ses magasins, un choix considérable de toutes les Marchandises et a DES PROI QUI DÉFIENT TOUTE CONCURRENCE.

DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR.

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE De GLACES nues, encadrées et à vitrage POUR DEVANTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.

Dorures de Cadres et d'Appartements, tarifées au mêtre.

Demander le Tarif.

Le Magasin d'Ustensiles de Pêche et de Filets de

autrefois situé place de l'Hôtel-de-Ville, nº 4, est maintenant transfère Grand'Rue, no Cet 3, près la place Saint-Pierre. -equiption l'ouest et la tempe-

de toutes les guerres, sant co M. LARDÉ offre aux amateurs de pêche l'assortiment le plus complet que l'on puisse désirer.

FEUX D'ARTIFICE

Pour fêtes publiques et particulières.

ARMES DE CHASSE

Nouveau perfectionnement du cheke-bore ». Portée extraordinaire



of its seront, - ou train our

Tous les grands journaux de Paris on fait l'éloge des récents Tous les grands journaux de Paris ont fait l'éloge des récents perfectionnements apportés, par M. Galand, aux fusis de chasse, dont il double la portée et triple la concentration. — La Mason GALAND, qui fabrique à Paris, à Liège et à Birmingham, est actuellement la plus importante de l'Europe et la plus recommandable pour l'excellence de sa fabrication, la spécialité de ses produits, le mérite de ses inventions et les prix avantageux résultant de son travail mécanique, duquel ressort une réduction de 40 à 50 pour 100 sur les armes similaires établics selon les vieux precédés de fabrication.

La précision de ses carabines, la solidité et le bon fonctionnement de ses revolvers brevetés, la beauté et l'inébranlable ajusment de ses revolvers brevetés, la beauté et l'inébranlable ajus-

ment de ses revolvers brevetés, la beauté et l'inéprantable ajustage de ses fusils de chasse, la qualité hors ligne de ses munitions, les soins qu'elle acceptantes de la qualité hors ligne de ses munitions, les eu ses justis de chasse, la qualité hors ligne de ses munitous, les soins qu'elle apporte à ses expéditions, la prompte étécution de sortes qu'elle reçoit, quelque minime qu'en soit l'importance, la facilité, la rapidité et le bas prix des transports par chemin de fer, — tout concourt à lui assurer la clientèle des vrais chasseurs et des amaleurs les plus compétents de la province et de l'étranger, et des amaleurs les plus compétents de la province et de l'étrapger,

La Marson GALAND, toujours pourvue de plusieurs milliers d'armes prétés à litrer, l'elle fabrique elle-même et garanti about de plusieurs milliers de fournir, sur l'haure, qu'elle fabrique elle-même et garantit absolument, est en mesure de fournit, sur l'houre, les meilleurs modèles, avec crosse aux pentes et mesures de l'acheteur; il est donc plus sur et plus économique de s'adsoccar à cliente et mesures de l'acheteur; il est donc plus sur et plus économique de s'adsoccar à cliente et mesures de l'acheteur. sur et plus économique de s'adresser à elle, que de prendre ce que l'on trouve ches un marchand armurler mal assorti

Envol gratuit et franco de l'Album-Galand, traité complet d'armurerie, illustré de 59 cavures. Ecrire à M. GALAND, fabricant d'armes, 13, rus d'Hauteville, & Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.